



LE GREENWASHING REND DE PLUS EN PLUS L'ESG DISCUTABLE

L'écoblanchiment financier menace de faire dérailler le parcours mondial de décarbonation en abusant de la confiance des investisseurs et en canalisant les fonds vers des instruments et des projets ayant un impact sous-optimal contre le changement climatique.

Q

u'est-ce que le Greenwashing financier – Greenwashing en investissement ?

Le concept de Greenwashing est apparu pour la première fois dans un essai de 1986 écrit par Jay Westerveld, un écologiste, qui dénonçait les pratiques des hôtels encourageant les clients à réutiliser les serviettes, apparemment pour protéger l'environnement mais qui en réalité a plutôt été utilisé comme un moyen de réduire les coûts et d'améliorer les bénéfices.

Les régulateurs au niveau européen et mondial ont adopté plusieurs définitions du Greenwashing

La Financial Conduct Authority (FCA) du Royaume-Uni définit le Greenwashing financier comme "un marketing qui présente les produits, les activités ou les politiques d'une organisation comme produisant des résultats environnementaux positifs alors que ce n'est pas le cas".

La Securities and Exchange Commission (SEC) le décrit comme « surestimant ou déformant les facteurs ESG pris en compte ou intégrés dans la sélection du portefeuille ».

Selon la commission Européenne, le Greenwashing fait référence à "la pratique consistant à obtenir un avantage concurrentiel déloyal en commercialisant un produit financier comme respectueux de l'environnement" alors que ce n'est pas le cas.

En un mot, le Greenwashing financier comprend les pratiques commerciales et publicitaires qui utilisent des fausses déclarations trompeuses pour manipuler les acteurs du marché ou abuser de la confiance des consommateurs. L'objectif est de capitaliser sur la fausse impression qu'un instrument d'investissement est vert et respectueux de l'environnement.

Le Greenwashing dans la finance

Les risques de Greenwashing financier se représentent sous nombreux aspects :

- L'investissement dans des actifs qui ne sont pas alignés aux principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) fondamentaux,
- L'incapacité à capitaliser sur la croissance de l'industrie verte,
- Et pour les entreprises, les risques de réputation et de conformité ainsi qu'une incapacité à évaluer avec précision les risques d'investissement.

Exemples d'écoblanchiment vert dans le secteur bancaire

Depuis l'établissement de l'**Accord de Paris**, le secteur bancaire, y compris certaines des plus grandes banques, a financé 4 600 milliards de dollars dans les énergies fossiles. En même temps, la plupart d'entre eux promeuvent la finance durable et accompagnent la transition énergétique mondiale!

Récemment, les autorités allemandes ont perquisitionné la **Deutsche Bank** et son gestionnaire d'actifs DWS pour fraude sur investissement ESG.

HSBC a également fait face à des accusations de Greenwashing, pour avoir induit ses clients en erreur en promouvant de manière sélective ses initiatives vertes tout en cachant des informations sur son financement continu d'entreprises émettant d'importantes émissions de gaz à effet de serre.

La Banque Royale du Canada est dans une situation similaire: elle est accusée d'avoir créé une publicité trompeuse concernant ses engagements en faveur de l'action climatique tout en continuant à financer les énergies fossiles. Il s'agissait de la première d'une série d'accusations d'écoblanchiment dans le secteur bancaire canadien. Les banques canadiennes ont augmenté le montant de financement lié à la durabilité (SLF1), qu'elles accordent à leurs clients pétroliers et gaziers. Cela a conduit à des accusations de «Greenwashing», affirmant que les banques utilisent le SLF simplement pour prétendre réduire leur empreinte carbone plutôt que de prendre des mesures significatives dans ce sens.

La Réglementation: Première clé pour promouvoir la transparence, et lutter contre le Greenwashing

Proposition: la demande croissante des services et produits financiers ayant des références durables s'accompagne concomitamment d'un durcissement réglementaire, mais hélas insuffisant pour protéger les consommateurs et investisseurs du «blanchiment vert».

En parallèle avec les chantiers de développement des deux réglementations phares en matière ESG (SFDR2, Taxonomie EU), l'ESMA3 fait priorité à la lutte contre le Greenwashing dans sa nouvelle feuille de route pour la finance durable (2022-2024).

D'un côté, ces initiatives aideront encore plus les autorités de marché à lutter activement pour mettre fin à ces pratiques commerciales manipulatoires, de l'autre côté, à encourager les investisseurs à reconnaître davantage le Greenwashing financier dans l'investissement.



Kawtar BOUSSEKRI
Consultante Awalee

Diplômée en 2014 d'une école d'ingénierie puis en 2020 d'un Master en Ingénierie Financière, Kawtar s'est spécialisée dans la gestion des risques. Kawtar est actuellement en mission chez BPCE où elle intervient comme MOA Risque au sein de la direction des risques et travaille également sur des projets ESG sur les fonds de Natixis IM.